

# ENSEMBLE

Le journal de la commune de Saint Nicolas lez Arras

N°88

Avril 2009

## Vie associative

Agir pour nos enfants



Page 2

## Actualités

Petit déjeuner de quartier



Page 5

## Infos pratiques

Fête communale de Pentecôte



Page 11

Retrouvez toute l'actualité sur  
[www.ville-saintnicolas.fr](http://www.ville-saintnicolas.fr)

# Budget primitif 2009

Dossier en page 6



## AVRIL 2009

### ► Samedi 18 avril

Marche nocturne organisée par l'association Médico fêtes  
Centre Chanteclair - Départ 21h00 en bus - 2€

Renseignements 06 72 71 93 91

### ► Samedi 18 avril

Concert de printemps organisé par l'Harmonie de St Nicolas  
Salle Bonne Humeur - 20h30

Renseignements 03 21 07 96 73

### ► Samedi 25 avril

Concours de belote organisé par le Sporting club football  
Centre Bonne Humeur - 18h

Renseignements 03 21 58 45 15 / 03 21 48 78 74

### ► Samedi 25 avril

Concours de pêche organisé par les Jardins Familiaux  
Wancourt

Renseignements 06 65 66 11 64

### ► Samedi 25 avril

Visite des Carrières de Wellington par l'association Médico fêtes

Renseignements et réservations 06 72 71 93 91

## MAI 2009

### ► Vendredi 1er mai

Kermesse du muguet organisée par l'association Paroissiale  
d'Education Populaire - Salle Bonne Humeur

Renseignements et réservations 03 21 58 75 91

### ► Vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3 mai

Salon des peintres Paul Bellon avec Eric Gallet en invité  
d'honneur - Salle Bonne Humeur

Renseignements 03 21 51 31 11

### ► Vendredi 8 et samedi 9 mai

Voyage de 2 jours à Coblenz et Trèves en Allemagne  
Organisé par l'association Saint Nicolas Sans Frontières

Renseignements 06 62 51 82 03

### ► Dimanche 17 mai

Fête du Club des aînés

Salle Bonne Humeur

Renseignements 03 21 55 42 38

### Restos du Cœur

#### Collecte nationale

Le 6 mars dernier, les bénévoles des Restos du Cœur de Saint Nicolas, présidés par Léon Debricq, se sont mobilisés dans la galerie du centre commercial Leclerc pour récolter des denrées non périssables. Suite à cette journée, plus de deux tonnes d'aliments iront en faveur des bénéficiaires de l'association.

### Saint Nicolas Sans frontières

#### Repas du plat pays

Le 13 mars dernier, l'Association Saint Nicolas Sans Frontières, présidée par Marie-Antoinette Déshorties, a organisé un repas dansant sur le thème de la Hollande. Plus de 40 personnes ont répondu à l'invitation dans la salle des fêtes communale.

### Rail Club

#### Assemblée générale

Le 7 mars dernier, le Rail Club Médiolanaise, présidé par Christian Lecendre, a tenu son assemblée générale au Centre Bonne Humeur. Après l'approbation des bilans moral et financier, le président a annoncé les actions de 2009 avec notamment la mise en chantier d'un nouveau réseau d'exposition.

### Médio Fêtes

#### Après-midi dansante

Fin mars, l'Association Médico Fêtes, présidée par Guy Leguay a organisé une après-midi dansante. Animé par le groupe Calypso, plus de 90 personnes ont dansé sur des airs des années 80, dans la salle des fêtes de la commune.

### Culture Physique Médiolanaise

#### Championnat de France Open

Le 21 mars dernier à Montereau-Fault-Yonne, dans la catégorie moins de 110kg, Philippe Plancq se classe 8ème avec un score de 190kg au championnat de France de Développé Couché Open qui a regroupé les meilleurs spécialistes de la discipline en France.



### Agir pour nos enfants

#### Remise de dons

Le 13 mars dernier, la toute jeune association « Agir pour nos enfants », présidée par Edwige Fondase, a remis deux chèques de 100€ aux directeurs des écoles maternelle et primaire Henri Grenier. Cette somme apportera un plus au fonctionnement de la vie scolaire des deux écoles.

#### Concours familial de belote

C'est dans les locaux du Centre Chanteclair que l'association Agir pour nos enfants a organisé, le mois dernier, un concours de belote, afin de récolter des fonds pour les enfants du groupe scolaire Henri Grenier. A noter que l'équipe gagnante a reversé la totalité de ses gains pour l'association.

### Club des Aînés

#### Assemblée générale

Lors de l'Assemblée générale du 12 mars dernier, Claude Crépel, président depuis 14 ans a cédé sa place à Jacqueline Langue à la tête de l'association. Le nouveau bureau se compose de : Vice-Président : René Dufour ; Trésorière : Dominique Dehée ; Trésorier adjoint : Daniel Collart ; Secrétaire : Jeanne Hyenveux ; Secrétaire adjointe : Gabrielle Bayard.

## NAISSANCES

Alexis RAMBEAUX  
né le 17 février 2009 à Arras  
Agathe VASSEUR  
née le 20 février 2009 à Arras  
Coraleen BLAEVOET  
née le 17 février 2009 à Arras  
Camille BARBOSA-BUIRE  
née le 23 février 2009 à Arras  
Mathild LARRAGUETA  
née le 28 février 2009 à Arras  
Camille MOUQUET  
née le 04 mars 2009 à Sainte Catherine  
Pauline LOIDREAU-OSORIO  
née le 08 mars 2009 à Arras  
Sarah DEROME-BLIQCQ  
née le 05 mars 2009 à Arras  
Loan DUCHATEAU  
née le 13 mars 2009 à Arras

Liloo FOURNIER  
née le 18 mars 2009 à Arras  
Nathanaël BOSSU  
né le 10 février 2009 à Arras

## DÉCÈS

Noël LAURENT  
décédé le 24 février 2009 à Arras  
Andrée MACRÉ veuve LANIEZ  
décédée le 17 mars 2009 à Dainville

## MARIAGES

Michaël LEBESGUE et  
Emilie CARON  
le 07 mars 2009  
Yves POTDEVIN et  
Angélique GUILLAIN  
le 14 mars 2009

## Le recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie munis du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).



## Prolongation du délai de validité des permis de construire

Le décret n° 2008-1353 du 19 Décembre 2008 a modifié, a porté de deux à trois ans la durée de validité initiale des permis de construire et des décisions de non-opposition à déclaration préalable. La prolongation est de droit. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. Elle s'applique à toutes les autorisations en cours de validité ou intervenus au plus tard le 31 Décembre 2010.

## Passport

Le nouveau passeport biométrique est en service depuis le vendredi 27 mars 2009 dans le département du Pas-de-Calais. Ce nouveau passeport vient s'inscrire dans un processus de sécurisation des documents d'identité. Il comporte, outre les données présentes dans les passeports actuellement en circulation, la photo numérisée du titulaire et deux de ses empreintes digitales. La présence des empreintes dans la puce du passeport constitue une sécurisation essentielle de ce titre de voyage: elle garantit en effet le lien entre ce document et la personne qui le présente, et permet de lutter plus efficacement contre les usurpations d'identité. La technicité accrue de ces nouveaux passeports fait qu'ils ne pourront pas être délivrés dans toutes les mairies. Les modalités de dépôt des demandes de passeport sont donc modifiées depuis le 27 mars dernier. Les Médiolaniens devront donc déposer leurs demandes de passeports, à Arras ou à Saint-Laurent-Blangy (à compter du 27 avril 2009). A compter de cette date les communes n'ayant pas de dispositif de recueil des données biométriques ne pourront donc plus recueillir de dossiers et devront diriger les usagers vers une des communes précitées. Les passeports électroniques délivrés antérieurement restent valables, sans restriction, jusqu'à leur date de fin de validité.



ÉDITO

Le printemps qui tend à faire son retour annonce les temps forts qui rythment la vie de la commune.

Tout d'abord le week-end culturel qui a rencontré une nouvelle fois un vif succès et mis en avant nos talents locaux. Un grand bravo à tous les artistes et bénévoles pour la qualité des œuvres ou spectacles présentés.

Autre temps fort de la vie municipale, le budget primitif adopté par le conseil municipal le 30 mars dernier dans un contexte où il faut arbitrer des choix en tenant compte à la fois de la forte de baisse de population de la commune et donc des dotations d'Etat, d'un contexte économique aussi difficile qu'incertain dans la durée mais avec l'ambition de maintenir les projets, les travaux réguliers et d'organiser des services publics pour toute la population. Garder le cap de l'action, c'est aussi penser à nos entreprises, artisans et commerces locaux donc à l'emploi.

Le budget fait l'objet de notre dossier du mois, qui détaille la situation financière de la commune, mais aussi quelle utilisation est faite des deniers publics.

Chaque politique publique, chaque secteur de notre commune font l'objet d'une attention particulière dans un souci d'équité et selon nos moyens. J'y veille.

Bonne lecture,  
Annie CARDON

Bulletin municipal de la ville de Saint Nicolas lez Arras  
N° 88 avril 2009, édité à 2700 exemplaires  
Mairie - 9, place Jean Jaurès - B.P. 90009  
62055 Saint Nicolas lez Arras / Tél. 03 21 21 71 00  
Directrice de publication : Annie Cardon  
Création / Rédaction : Franck Leclercq  
Photos : Franck Leclercq et les services de la ville  
Impression : Imprimerie Chârtrez



## Ciné-club

Aux origines du cinéma :

"C'est moi Laurel et toi Hardy, je suis le plus grand et toi le plus petit..."

Venez-vous rejoindre pour la projection des **"CONSCRITS"**

L'une des nombreuses œuvres cinématographiques du duo comiques américains. Rendez-vous le **lundi 6 avril 2009**, à partir de 14h, au Centre Chanteclair, en plus c'est gratuit ! A l'issue de la projection, débat avec Sébastien Rivaux, cinéaste, sur le bon temps du noir et blanc.

Il est bientôt l'heure de Pâques et de ses traditions gourmandes. Elles seront de retour pour un moment de pur plaisir et de délire.

**GRATUIT**

## Des lots chocolatés

Le **mercredi 8 avril**

Venez vous amuser et gagner de nombreux chocolats en participant à **"La Roue de la Fortune"** et **"A prendre ou à laisser"**

**Pas de perdants que des gagnants!**

Pour les médiolansais de 6 à 8 ans, les jeux seront ouverts de 14h à 15h30 puis de 15h30 à 17h pour les 9/11 ans au centre Chanteclair.



## Trouvez l'œuf d'Or

Le **mercredi 15 avril**

Pour les enfants de 3 à 5 ans, une chasse à l'œuf est organisée dans une prairie des environs.

(Plusieurs horaires possibles).

Renseignements et inscriptions au Centre Social et Culturel Chanteclair.



## Centre de loisirs de printemps

Quand l'art rencontre le sport

Pour cette année, l'équipe d'animateurs a travaillé sur un seul thème, l'Art qui sera conjugué avec la pratique sportive.

Le centre de loisirs fonctionnera du **20 au 30 avril**

de 9h à 12h et de 14h à 17h

pour les médiolansais de 2 ans ½ à 15 ans.

**Participation :**

**18 € la semaine. Garderie 3 € par famille et par semaine.**

Inscriptions du 8 au 15 avril à Chanteclair. (inscriptions jusque 18h30 le 8 avril).



## Sortie Théâtre

Le Centre Chanteclair organise une sortie au théâtre d'Arras, pour la représentation de la pièce **"La puce à l'oreille"**

le départ est fixé pour 19h45 et le retour pour 23h. Tarif : 8€

Renseignements et réservations au 03 21 55 49 59

Expérience de vie collective, bon sens, condition physique optimale, audace ? Vous êtes prêts pour :

## COROT-LANTA junior

Vous rêvez d'aventures dans une île lointaine ? Avec Corot Lanta, c'est comme si vous y étiez... Et c'est à la portée de tous !

En route du 20 avril dès 9h et jusqu'à élimination ou jusqu'aux finales le 24 avril.

Le Centre Camille Corot est un lieu idéal pour y reproduire les épreuves (adaptées) d'un célèbre jeu télévisé.

14 garçons et filles, âgés de 13 à 15 ans y participeront après sélection des candidats sur dossier et conditions, à retirer à Chanteclair. 18 € la semaine.



## Le printemps est là !

Le **samedi 18 avril**, une sortie en Belgique est prévue, au programme : Balade dans les serres de Floralus, détente et shopping à Menen.

Possibilité de disposer des soutes du bus pour entreposer les plantes et fleurs achetées.

Tarif : de 4 € par personne. Le départ est fixé pour 8h30 de Chanteclair, le retour pour 18h.

Renseignements et réservations au Centre Chanteclair.



## Sortie en famille

### Les cerfs-volants de Berck

Au départ de la halte garderie et sous la condition d'un déplacement en famille, profitez du spectacle du 23<sup>ème</sup> championnat international de cerfs volants, un spectacle inoubliable le **dimanche 19 avril**.

Informations et inscriptions auprès de la Halte Garderie Chanteclair pour 5 € par famille.

**Priorité aux familles participantes aux activités du multi-accueil.**

**Papa, maman, allons à la mer, le ciel y sera multicolore !**

Petit déjeuner de quartier

## Produits bio

En ce premier dimanche de printemps, l'équipe de Chanteclair a accueilli plus de 350 personnes lors de son petit déjeuner de quartier. Sur le thème de l'environnement et de sa protection, des produits bio ont été proposés à la dégustation.



Halte Garderie

## Je "conte" sur toi

L'atelier "je conte sur toi" est une des passerelles entre le multi-accueil et les écoles maternelles de la ville. C'est, grâce aux contes traditionnels, l'occasion de traverser les âges et d'échanger sur des valeurs qui sont souvent associées aux contes. Les enfants repartent avec des coloriages, des recettes de cuisine, du travail à faire en classe ayant un lien avec les histoires racontées.



Classes de neige

## Film souvenir

Réunis dans le hall de la Primaire Henri Grenier, les enfants des classes de CLIS et CM2, accompagnés par leurs parents, ont assisté à la projection d'un film réalisé lors du séjour à La Féclaz en janvier dernier. A l'issue, la municipalité a offert à chaque famille le DVD du film ainsi qu'une photo individuelle de chaque enfant.



Ecole Municipale de Musique

## Audition de Piano

Le 18 mars dernier, les classes de piano, de l'Ecole de Musique de Saint Nicolas dirigée par Estelle Damay, de la Cécilienne d'Anzin Saint Aubin dirigée par Thomas Corenflos et du conservatoire d'Arras dirigé par Béatrice Peignoix ont donné une audition dans la salle des fêtes de la commune. Une trentaine de musiciens se sont succédés sur scène pour interpréter un répertoire varié.



Commémoration

## Fin de la guerre d'Algérie

Le 19 mars dernier, les élus et les anciens combattants de la FNACA ont célébré le 47ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie devant le monument aux morts. Après la lecture de la lettre de la Fédération Nationale, les invités se sont retrouvés autour d'un pot de l'amitié à l'Hôtel de ville.



Le Relais d'Assistante Maternelle

## Ouverture

Le Relais d'Assistante Maternelle est désormais ouvert, c'est un lieu d'information, d'animation, de rencontres et d'échange pour les parents ou futurs parents et pour les assistantes maternelles agréées.

Permanences administratives

Le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

le samedi de 8h à 12h

03 21 71 17 16 ram@saint-laurent-blangy.fr



## TRIBUNE

En application du code général des impôts, un conseil municipal peut, par délibération, instituer un abattement spécial à la base de la taxe d'habitation pour les contribuables :

- ou qui perçoivent soit l'allocation aux adultes handicapés (AAH), soit l'allocation supplémentaire d'invalidité,
- ou qui sont titulaires de la carte d'invalidité,
- ou qui sont atteints d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence,
- ou qui occupent leur habitation avec des personnes qui remplissent les conditions énumérées ci-dessus.

Nous estimons que la municipalité s'honorerait à instituer un tel dispositif au profit de personnes qui sont bien souvent dans une situation sociale difficile.

Aussi, lors de la dernière réunion du conseil municipal, nous avons demandé à Madame le Maire de vouloir étudier la possibilité de mettre en œuvre cette réduction d'impôt qui permettrait de soulager financièrement, même de façon modeste, quelques familles déjà atteintes sur un plan humain, sans pour autant grever exagérément les finances communales.

Madame le Maire a bien entendu immédiatement rejeté notre proposition, sans même chercher à approfondir le sujet.

Mais l'opposition sait faire preuve de ténacité, surtout quand elle estime agir pour le bien de la population. C'est pourquoi, par lettre du 6 mars, nous avons à nouveau demandé à Madame le Maire de bien vouloir instituer ce dispositif.

Nous ne manquons pas de vous faire part de sa réponse.

Pour le groupe d'opposition Alain CAYET

# BUDGET PRIMITIF 2009

Le conseil municipal a adopté, le 30 Mars, le budget 2009. Ensemble énonce cet acte majeur de la vie de la cité qui doit favoriser la mise en œuvre de nos projets.

Le budget 2009 s'inscrit dans la même finalité que ses précédents : une gestion rigoureuse des finances communales allée au souci de toujours répondre au mieux aux attentes des habitants, avec des services accessibles à toute la population.

Cependant, le contexte particulièrement difficile ne nous permet pas d'envisager l'avenir avec sérénité :

Déjà, la ville subit une baisse de population de 530 habitants (- 9.52%), ce qui implique une diminution substantielle des dotations d'Etat. Si nous voulons enrayer cette chute de population, il faut poursuivre les efforts de construction à travers la ville, afin que Saint Nicolas continue à s'inscrire dans la dynamique périurbaine. Par ailleurs des incertitudes planent pour l'année 2010 : le gouvernement, toujours dans sa volonté de se désengager vis à vis des collectivités, veut supprimer la taxe professionnelle qui représente 1/5<sup>ème</sup> de notre budget, soit 1,1 Million d'Euros !

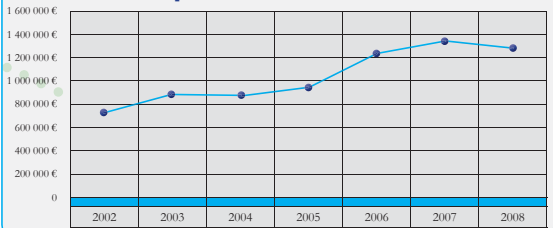
C'est pourquoi notre budget conjugué un ensemble de paramètres : une hausse fiscale maîtrisée de 4.9%, des dépenses de fonctionnement optimisées, une volonté d'accroître les investissements facteurs d'emplois et de richesses économiques. La baisse de la dette ainsi qu'une capacité d'autofinancement satisfaisante, comme en témoignent les illustrations annexes, sont autant d'atouts précieux pour atteindre nos objectifs.

La jeunesse, l'éducation, l'action sociale, l'aménagement urbain, la culture mais aussi les fêtes et manifestations sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes et de l'engagement de la municipalité.

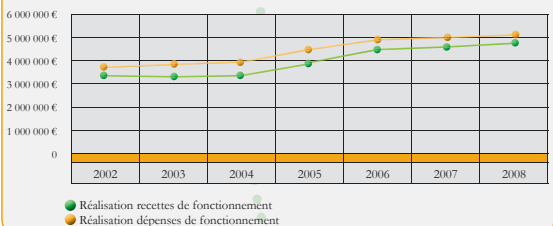
## BUDGET PRIMITIF 2009 7.757.289,82 €



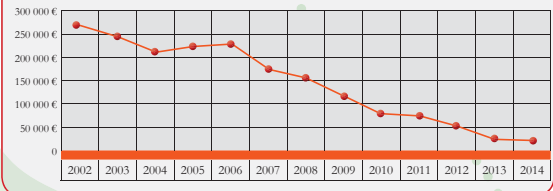
### Evolution de la capacité d'autofinancement de 2002 à 2008



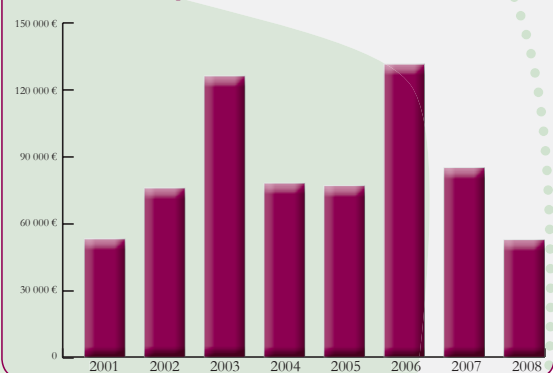
### Evolution des réalisations de fonctionnement de 2002 à 2008



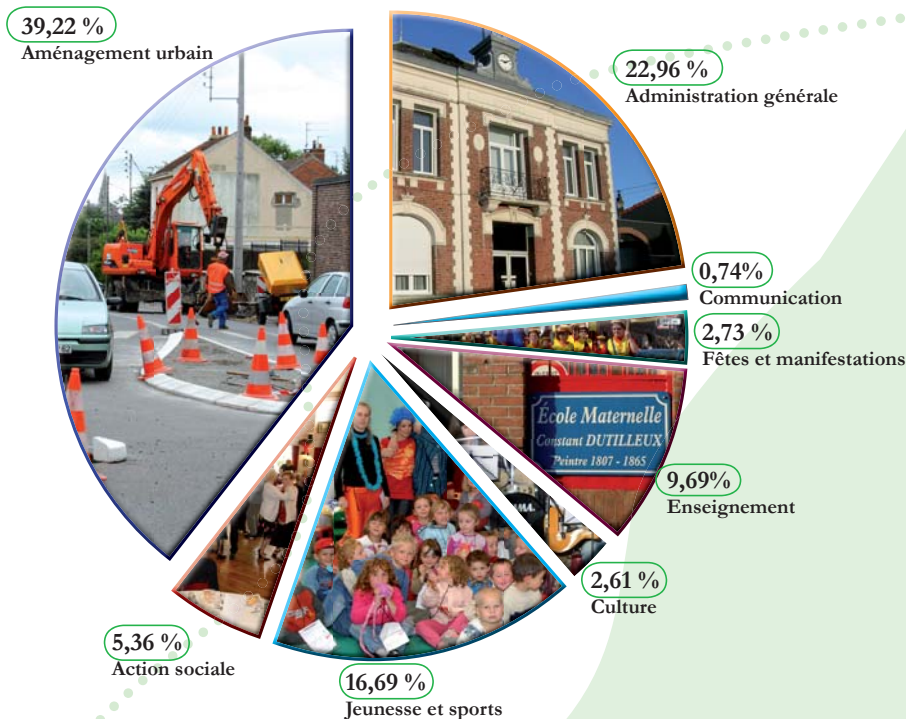
### Evolution de l'annuité de la dette de 2002 à 2014



### Evolution des dépenses d'investissement de 2001 à 2008



## Répartition des dépenses du budget par fonction



### Répartition des dépenses du budget par fonction avec un billet de 100 euros



## En savoir plus sur la fiscalité communale...

L'Etat fixe les règles de la fiscalité locale et recouvre l'impôt pour les collectivités.

Les services fiscaux calculent les bases d'imposition et constatent annuellement les changements intervenus pour chaque contribuable.

La Commission Communale des Impôts Directs récemment mise en place participe chaque année à ce travail en collaboration avec les services de l'Etat. Ainsi, une extension d'habitation, une construction nouvelle engendrent un enregistrement fiscal du bien. Les valeurs locatives pour chaque propriétaire sont donc actualisées au fur et à mesure.

Parallèlement les députés, dans le cadre de la loi de finances, votent une revalorisation générale de ces mêmes bases. En 2009 les bases de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties progressent de 2,5% et celles de la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties de 1,5%.

En définitive, les bases correspondent à l'assiette en matière d'impôt sur le revenu, mais la particularité des impôts locaux est que plusieurs institutions (Département, Région, Communauté Urbaine...) utilisent la même assiette.

S'agissant de la commune, les taux sont votés par le Conseil Municipal lors du vote du budget primitif, en fonction des bases prévisionnelles qui sont transmises par les services fiscaux en début d'année. Il suffit que chaque collectivité décide d'augmenter ses taux, pour que le montant des impôts locaux augmente.

### Programme Voirie

Dépenses :  
319 000 € TTC

Piétonniers Résidence de la Chasse  
Aménagement du parking de la Poste  
Fonds travaux Urbains,  
Rénovation Voirie Clos du Verger,  
Trottoirs et liaison piétonne  
entrée Résidence Catoire,  
Travaux de Voirie rue des Crupes,  
Travaux de signalisation



### Eclairage Public

Dépenses 90 000 € TTC

Rénovation éclairage Résidence de la Chasse 4<sup>ème</sup> tranche.  
Rénovation Eclairage Clos du Verger.



### Acquisition de matériels

Dépenses : 23 000 € TTC



### Aménagements espaces verts, aires de jeux

Dépenses : 3 000 € TTC



### Gros travaux sur Bâtiments Communaux

Dépenses :  
71 700 € TTC

Bâtiments Scolaires  
Bâtiments au service de la Jeunesse (Corot, chantaclair)  
Bâtiments Sportifs  
Bâtiments Administratifs  
Logements divers



# Travaux d'Investissement 2009

## Programme de rénovation urbaine



### Espaces publics îlots Versailles, Kemmel, Cassel, Gris-Nez, Pecllet

Dépenses : 37 300 € TTC

Désignation du paysagiste qui va réaménager les espaces publics autour des immeubles Versailles, Kemel Cassel Gris Nez, Pecllet. Un travail avec le paysagiste et les habitants sera fait à l'automne pour recomposer les aménagements de ces espaces (déposes des ronds, travail sur les entrées d'immeubles, les parkings...) pour démarrer les travaux à la mi 2010.



### Ecole Henri Grenier

Dépenses : 304 000 € TTC

Travaux des espaces extérieurs : candélabres, clôtures, plateau EPS, création d'un plateau multisports pour les jeunes. Désignation de l'architecte qui va réhabiliter l'école Grenier.

Plus de détail en page 10.



### Projet d'entrée de ville, rue Anatole France

Dépenses : 14 300 € TTC

Désignation du paysagiste et du bureau d'études pour réaménager les berges de la scarpe et poursuivre la trame verte et bleue déjà engagée derrière la salle des fêtes et au niveau des jardins familiaux le long de la Scarpe rivière et canalisée.



### Étude de programmation du Centre Social Chanteclair

Dépenses : 22 700 € TTC

Fin de l'étude de programmation du Centre Social Chanteclair.



### Passerelle RN 17

Dépenses : 15 400 € TTC

Travaux d'entretiens de la passerelle de la RN 17 suite à inspection détaillée de l'ouvrage



### Concertation communication

Dépenses 35 700 € TTC

Périeféria, association belge, travaille avec les villes et la Communauté Urbaine d'Arras pour animer les réunions d'ateliers et de forums auxquelles les habitants participent. Périeféria prépare les réunions, apporte un appui technique à la ville pour organiser ces réunions et les animer. Il y aura en tout plus d'une quinzaine d'ateliers sur toute l'année 2009, des visites de sites...



# Zoom sur Le Groupe Scolaire Henri Grenier

Dans le cadre du projet de Rénovation, la ville va procéder à la réhabilitation du groupe scolaire Henri Grenier. Les bâtiments sont sains mais des travaux sont à prévoir impérativement pour la remise aux normes des bâtiments (accessibilité, éclairage,thermie...) qui datent des années 70.

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et le Conseil Régional, en intégrant le projet de réhabilitation du Groupe scolaire Grenier, vont permettre de réaliser ces travaux avec un financement de 80%.

Les travaux seront engagés en 2010 pour les bâtiments et dès cet été pour la cour et le plateau multisports.

La ville prévoit plusieurs chantiers:

- ▶ La remise aux normes de l'Ecole Primaire et de l'Ecole Maternelle (éclairage, accessibilité), ainsi que son isolation thermique.
- ▶ La réorganisation du restaurant scolaire et la pose d'un monte personne selon les normes de la loi Handicap de 2005.
- ▶ Les espaces extérieurs de l'école vont être réaménagés (espaces verts, candélabres, plateau EPS, clôtures).

Les travaux devraient durer 2 ans avec un démarrage pour l'été 2010 et seront réalisés pendant les périodes de vacances scolaires.

Le montant des travaux et études s'élève à 1 317 189 € HT.

Le projet est financé à 80%, le reste à charge de la ville est de 278 747 €.

Des financements complémentaires pourront être versés dans le cadre des économies d'énergie réalisées par les nouveaux équipements (chaufferie).



Projet de city stade (photo non contractuelle)



## Informations pratiques

### *La rénovation de notre quartier, ça nous concerne et j'y participe*

LES NOUVELLES RESIDENCES  
Saint Nicolas lez Arras / Saint Laurent Blangy

#### Le mardi 14 avril au Centre Chanteclair

Deux séances d'atelier à 14h et à 18h selon votre disponibilité pour connaître le bilan des enquêtes auprès des locataires à reloger, la localisation des reconstructions, le programme de réhabilitation des logements et le calendrier indicatif du rélogement.



### Carnaval

Le prochain carnaval des maternelles aura lieu le **vendredi 17 avril**

Départ 9h30 de l'école Henri Grenier  
et retour vers 11h.

Les enfants accompagnés des parents  
et des enseignants traverseront  
le quartier des Nouvelles Résidences.

**Venez nombreux les encourager sur le parcours.**



## Fête communale de Pentecôte 30 et 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2009

### Samedi 30 mai



▶ 13h30 : Concours de pétanque



▶ 22h : Carnaval de nuit et retraite aux flambeaux  
Départ place de la Mairie et arrivée à l'espace vert Henri Grenier

▶ 23h30/ 1h30 : Animation Car podium

The Zoolian's show

Laserman



### Dimanche 31 mai

8h / 16h : Braderie Brocante



### Lundi 1<sup>er</sup> juin

Journée de pêche à Wancourt





**Retour en images sur  
"La Coulée Douce"**